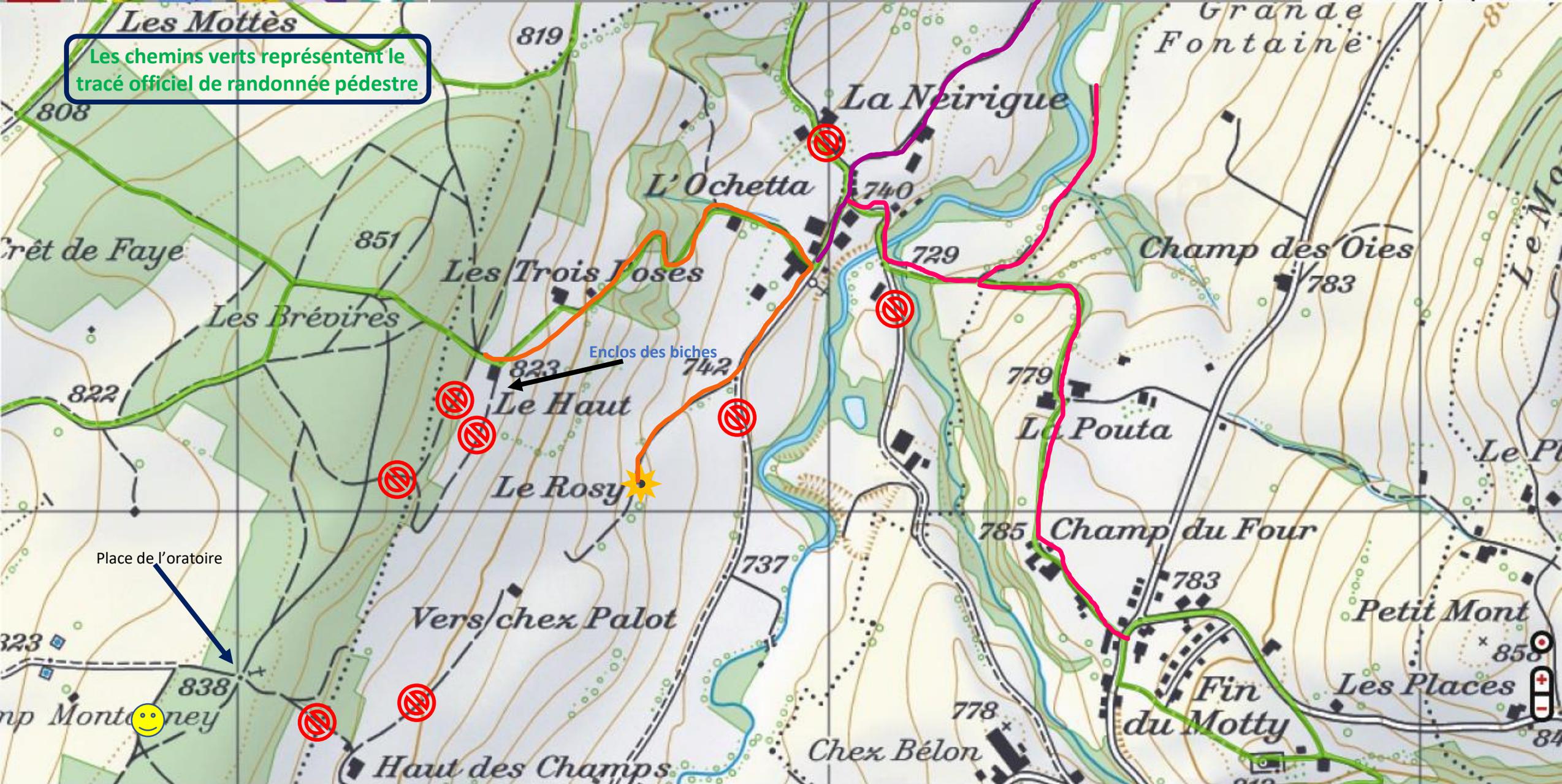


Les chemins verts représentent le tracé officiel de randonnée pédestre



 = Chemins interdits en balade autonome avec les poneys

 = Refuge forestier

 = Chemin violet = route à travers champs

 = Ferme des Cabot'ins, Impasse du Rosy

 = Chemin orange = accès à la forêt

 = Chemin rose = accès Grangettes bus ou clairière